

# COLLECTE DES ENCOMBRANTS

## JEUDI 28 MAI 2026



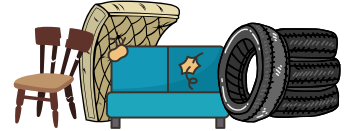
AVIS AUX RÉSIDENTS



L'environnement  
que je choisis...

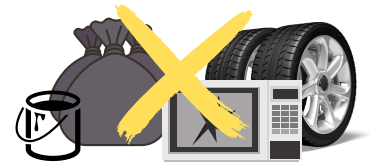
**FRONTENAC**

### LES ENCOMBRANTS SUIVANTS SERONT ACCEPTÉS LORS DE LA CUEILLETTE:



- Les appareils ménagers (cuisinière, machine à laver, lave-vaisselle, etc.)
- Le mobilier d'ameublement (table, chaise, sommier, matelas, table de chevet, armoire, divan, fauteuil, salon de jardin, etc.);
- Les appareils de chauffage et sanitaires (radiateur, chaudière démontée, réservoir d'eau chaude ou d'huile vide, lavabo, baignoire, toilette, etc.);
- ⚠️ • Les matériaux de construction jusqu'à concurrence d'un mètre cube (1m<sup>3</sup>) ou cinquante kilogrammes (50kg). (porte, cadre de porte, fenêtre, revêtement de sol, armoires de cuisine et de salle de bain, etc.);
- ⚠️ • Les résidus verts (seules les branches d'arbres attachées en ballots d'un diamètre n'excédant pas cinq centimètres (5cm) et dont la longueur est inférieure à un mètre (1m) seront acceptées);
- Les pneus sans jantes;
- Les tubulures acéricoles attachées en ballots jusqu'à concurrence de vingt-cinq kilogrammes (25kg);
- Les objets divers (vélo, poussette, table à repasser, appareil d'exercice, ventilateur, lampe, rideau, stores, barbecue, etc.).

### LES MATIÈRES SUIVANTES NE SONT PAS CONSIDÉRÉES COMME DES ENCOMBRANTS ET NE PEUVENT DONC ÊTRE ACCEPTÉES DANS LA COLLECTE RÉGULIÈRE :



- Les déchets;
- Les matières recyclables;
- ⚠️ • Les matières organiques (à l'exception des branches d'arbres d'un diamètre n'excédant pas cinq centimètres (5cm) et dont la longueur est inférieure à un mètre (1m));
- ⚠️ • Les matériaux de construction excédant un mètre cube (1m<sup>3</sup>) ou cinquante kilogrammes (50kg);
- Les pneus avec jantes;
- Les petits appareils électriques (micro-ondes, aspirateur, télévision, ordinateur, matériel HI-FI, etc.);
- Les appareils contenant des halocarbures (réfrigérateur, congélateur, appareil de climatisation, etc.);
- Les résidus domestiques dangereux.

LE CHIFFONNIER (LA RESSOURCERIE DU GRANIT) RÉCUPÈRE GRATUITEMENT LES PETITS APPAREILS ÉLECTRIQUES ET LES APPAREILS CONTENANT DES HALOCARBURES (819-583-6615).



⚠️ **Attention : Le respect de ces consignes est essentiel. Sans cela, nous ne pouvons garantir la collecte de vos matériaux.**